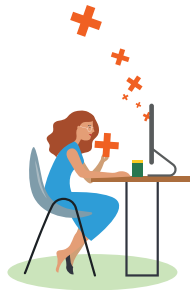




SANTÉ-SOCIAUX



VOUS ÊTES AUXILIAIRE DE PETITE ENFANCE, ÉDUCATEUR OU ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS, ANIMATEUR OU ANIMATRICE,

VOUS ÊTES DES SALARIÉ-ES COMME LES AUTRES, LA CFDT DÉFEND AUSSI VOS DROITS!

Salarié-es de la branche des Acteurs du lien social et familial (Alisfa), vous êtes près de 16 000 salarié-es à travailler dans une très petite entreprise (de moins de 11 salarié-es). Du 25 novembre au 9 décembre 2024, vous êtes appelé-es à voter pour l'organisation syndicale qui vous représentera au niveau local et national.

La CFDT est la première organisation syndicale en France, elle crée le lien de solidarité manquant aux salarié-es du secteur social, très souvent isolé-es. **Votre voix va permettre aux militantes et aux militants CFDT, pour les quatre ans à venir, de vous représenter au sein de la branche Alisfa et de défendre au mieux vos intérêts individuels et collectifs.**

Dans la branche Alisfa, la CFDT revendique une juste application des revalorisations salariales qu'elle a obtenues, de meilleures perspectives d'évolution professionnelle mais aussi de meilleures conditions de travail :

- **la négociation d'un avenant à la Convention collective nationale pour statuer sur les sujets relatifs aux fins de carrière et la pénibilité au travail ;**
- **un accord de branche sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;**
- **un accord de branche sur l'emploi des personnes en situation de handicap ;**
- **une définition claire du statut des assistantes et assistants maternel-les en crèches familiales au sein de la branche.**

Pour retrouver toutes les revendications de la CFDT Santé-sociaux sur les métiers du social et ses actions dans votre branche professionnelle, suivez le lien : <http://bit.ly/3kIRQkb> pour les auxiliaires petite enfance, suivez le lien : <https://bit.ly/2Ns16qX>

La Fédération CFDT Santé-sociaux porte dans son message « Je suis une richesse », toute sa conviction à défendre les intérêts de chaque professionnel-le dans le service rendu aux usagers, et l'indispensable reconnaissance de la richesse qu'elles et qu'ils produisent sur les territoires.

#TUVOTESTUGAGNES

**ÉLECTIONS TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE)
DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024**

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

VOTEZ CFDT





COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE



VOUS ÊTES SALARIÉ-E DANS L'ANIMATION,

LA CFDT S'EST CONSTRUITE SUR UN MODÈLE D'ÉDUCATION POPULAIRE, AU QUOTIDIEN, DANS VOTRE ACTIVITÉ, LA CFDT C'EST PARTAGER AVEC VOUS SES VALEURS : SOLIDARITÉ, ÉMANCIPATION, DÉMOCRATIE, INDÉPENDANCE, ET AUTONOMIE !

La CFDT, syndicat majeur de la branche Éclat, la branche professionnelle des métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs et de l'animation, se bat pour les bas salaires. Quotidiennement, nous faisons entendre vos voix et défendons vos droits, et sommes d'ailleurs la seule organisation syndicale de salarié-es présente à tous les travaux du Comité de filière de l'animation.

CE QUE NOUS AVONS DÉJÀ FAIT

Un temps partiel encadré.

Le temps partiel dans les Toutes petites entreprises (TPE) représente 63 % des contrats dont 57 % à moins de 24 heures par semaine. Nous avons obtenu une prime de 8 points pour les salarié-es à temps partiel, ainsi qu'une majoration de 17 % pour les heures complémentaires dès la première heure.

Un temps de préparation rémunéré.

Nous avons obtenu que le temps de préparation de face à face pédagogique soit considéré comme du temps de travail et qu'il soit pris en compte dans le calcul des heures proportionnellement à 15 %.

Des augmentations de salaires régulières particulièrement pour les bas salaires.

Entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2024 nous avons obtenu une augmentation de 13 % du salaire pour le groupe A, et 11 % pour les groupes B, C et D.

CE QUE NOUS DÉFENDONS

La reconnaissance des métiers et des compétences, l'amélioration des salaires.

Nous agissons pour faire reconnaître conventionnellement l'engagement de chaque salarié-e par une valorisation de toutes ses compétences, mais aussi une reconnaissance du métier de directeur d'ACM (Accueil collectif de mineurs). Augmenter les salaires régulièrement permet d'améliorer le pouvoir de vivre et de lutter contre la précarité.

#TUVOTESTUGAGNES

ÉLECTIONS TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE)
DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

VOTEZ CFDT

